



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Internet

Question écrite n° 70178

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement de bien vouloir lui indiquer le nombre d'internautes ayant visité le site <http://www.datar.gouv.fr>. Il souhaiterait connaître cette répartition, par période de six mois, depuis 1997.

Texte de la réponse

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la demande d'information concernant les statistiques de consultation du site de la DATAR www.datar.gouv.fr. Le site de la DATAR reçoit quotidiennement, en moyenne, 380 visiteurs dont le temps de connexion est d'environ vingt minutes. Au cours de ces sessions, 10 000 pages (et fichiers) de ce site sont affichés (et téléchargés) en moyenne chaque jour. Ces statistiques concernent l'année 2001. Pour les années antérieures, la DATAR ne dispose pas d'éléments statistiques fiables.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70178

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 6989

Réponse publiée le : 11 mars 2002, page 1393